

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARANCOU

Séance du 6 février 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-six Novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Arancou s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre Bordes, Maire

Etaient présents : Mesdames, ETCHETO Viviane MENDIVE Annie, MORAL Chantal et POUYANNE Valérie
Messieurs BORDES Alexandre, DACHARY Jérôme, GARBISU Fabrice, PALAU Roland et SANGLAR Robert.

Absents excusés : Madame MAYE Florence et monsieur GUILLEMIN Jean-Michel

Annie MENDIVE est nommée secrétaire de séance.

Lecture est donnée du Registre des délibérations soumis à l'approbation du Conseil.

Le Conseil présente ses félicitations à Monsieur le Maire pour son élection au sein du Conseil Communautaire de l'EPCI Pays-Basque.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Priorité sera donnée au projet « fontaine », aux travaux de la voirie communale et aux travaux liés à la programmation de l'ADAP.

FONTAINE

Le rendez-vous avec Madame la Sous-Préfète est fixé au 17 Février. Monsieur le Maire et Monsieur Palau représenteront la commune.

Monsieur le Maire rappelle les faits suivants : il existe au centre du village une fontaine dite de Garay ou du Lion, cadastrée au nom de la famille Garay sous les références C7.

Cet ensemble se compose d'un abri, du puits artésien, d'un lavoir, d'une fontaine et d'un chemin d'accès.

Celui-ci se dégrade au fil des jours et depuis une vingtaine d'années. Les transactions proposées en vue d'une réhabilitation n'ont jamais abouti. Le local séculaire protégeant le puits artésien a été démoli par la Famille Garay.

Par courrier du 21 Octobre 2016 adressé à madame la sous-Préfète, Madame l'architecte des Bâtiments de France reconnaît l'intérêt patrimonial de cette fontaine, constate l'état de délabrement et signifie que l'expropriation s'inscrit dans l'intérêt général. Elle précise en outre que l'accès à l'eau est historiquement habituel pour les villageois et les pèlerins de Saint-Jacques.

Par courrier du 18 octobre 2016 adressé à Monsieur le Maire, Madame la Sous-Préfète nous propose de déposer un dossier de DUP (déclaration d'utilité publique)

Le Conseil rappelle que l'objectif poursuivi est la réhabilitation de l'ensemble et entend à défaut d'accord amiable immédiate, entamer la procédure adéquate.

VOIRIE COMMUNALE

Pour 2017, des travaux seront programmés à la Carrère de Junquet (entre le chemin du bayle et las ombres), à la côte dite de las Cassouretes (entre Larraldotte et le pont des bœufs) et au niveau de Moungette.

MAISON CADAILLON

En attente de financement

PRESBYTERE

Le Presbytère se libère au 1^{er} Mai. La location s'élève à 650€/mois. Une annonce sera passée via internet.

EPCI

Le principe est le maintien de la fiscalité au niveau 2016 pour les habitants et le maintien de la recette pour les communes. L'EPCI aura obligatoirement des taux uniques. Les communes ajusteront leurs taux pour que le total soit inchangé et la différence donnera lieu à une Allocation de Compensation positive ou négative pour rétablir l'équilibre sur les bases 2016. Pour Arancou, c'est l'agglomération qui nous reversera, sachant que la fiscalité des entreprises sera perçue en totalité par l'agglomération. Sommes gelées en 2016.

Une commission locale pour l'évaluation des charges transférée (CLECT) sera créée. 2 représentants seront amenés à siéger. Monsieur Bordes (titulaire) et Palau (suppléant) représenteront la commune.

Questions diverses

- La SAFER lance un appel à candidature pour des terrains 1ha75a40 sur le village (affichage en Mairie)
- Monsieur Sénéchal revient travailler sur la grotte avec un étudiant pour réaliser de nouveaux sondages.
- Association des Maires Ruraux de France : Participation du Maire à Navarrenx. Ont été traités les TAP,
- Académie Gasconne : La commune souhaite adhérer
- Politiques du Département : réunion le 11 février à Irrissarry. Madame ETCHETO représentera la commune.
- Les cartes d'identités ne seront plus délivrées en Mairie après le 15 Mars. Il faudra se rendre à la Mairie de Bidache.
- Un regard de la conduite menant à la station d'épuration sera relevé.
- Xarnegu Eguna : Un concert avec Charles Ferré, ténor à l'opéra de Toulouse sera organisé à Arancou le 30 avril.
- Carrière : plusieurs tirs très violents de la carrière ont été ressentis dont un le 17 janvier. Nous avons pris contact avec GSM qui s'est engagé à réduire les charges sur le secteur sensible et doit nous rencontrer pour faire le point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,



A.BORDES

Au registre sont les signatures